

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

Une intimité recréée avec des dais acoustiques



CERGY (VAL-D'OISE). Dans une petite mairie annexe, les architectes ont souhaité rendre l'accueil au public plus confidentiel. Des dais acoustiques permettent d'isoler les conversations qui se tiennent à chaque poste de travail.

Quoi de plus indiscrets que ces guichets administratifs où l'on se retrouve entouré de quinze personnes pour demander une fiche d'état civil? La petite mairie annexe de la ville de Cergy (Val-d'oise) offre un accueil plus intime au public. Dans une seule pièce de 180 m² ont été aménagés six postes différents, abrités deux par deux par des sortes de dais en U inversé.

Les faces intérieures en mousse et tissu de ces dispositifs enferment le son, isolant l'espace réservé à l'échange. Leur structure d'aluminium en nids d'abeille très rigide a permis d'obtenir des parois d'à peine

5 cm d'épaisseur sur des longueurs de 4 m. Leurs faces extérieures en inox créent des reflets qui atténuent leur présence. Des tubes, très fins également et reliés au plafond, cachent l'alimentation électrique. De petites lampes d'habitat concourent au caractère confidentiel des conversations. L. V. ■

MAÎTRISE D'OUVRAGE: VILLE DE CERGY. **MAÎTRISE D'ŒUVRE:** ALAIN MOATTI ET LAURENT VINCENT, ARCHITECTES. **ENTREPRISE:** AMMAC (AGENCEMENT MENUISERIE MOBILIER ALAIN CUBIZOLLES). **SHON:** 250 M². **COÛT TRAVAUX:** 228 660 EUROS (1,5 MF HT).



MAIRIE ANNEXE DE LA VILLE DE CERGY

Aménagement, conception de mobilier et de signalétique
Laurent Vincent et Alain Moatti, architectes
coût des travaux : 380 KE ; réalisation : 2000